



Portes de Provence

Barème d'honoraires
N°1 en date du 15 Mai 2017

Les prix de vente affichés sont honoraires et TVA comprises.

Transactions

<i>Montant</i>	<i>Taux TTC</i>
20 000 à 60 000 €	11%
61 000 à 100 000 €	8%
101 000 à 200 000 €	7%
201 000 à 400 000 €	6%
401 000 à 1 000 000 €	5%
Plus de 1 000 000 €	4%

Hors logement

<i>Garage, Parking et autres</i>	Forfait : 3500€ TTC
----------------------------------	---------------------

Locations

Les honoraires sont à la charge du propriétaire bailleur et du locataire

<i>Superficie</i>	<i>Réalisation d'état des lieux</i>	<i>Rédaction bail</i>
Jusqu'à 40 m ²	3 € TTC par m ²	7 € TTC par m ²
de 41 m ² à 60	3 € TTC par m ²	6 € TTC par m ²
de 61 m ² à 80	3 € TTC par m ²	5 € TTC par m ²
A partir de 81 m ²	3 € TTC par m ²	4 € TTC par m ²

Les honoraires sont libres et susceptibles d'être changés de gré à gré, après entente avec les mandants, le jour de la signature de l'acte de vente ou même à la signature du mandat.

Transaction

SAS Portes de Provence au capital social de 8000 euros
Siège social : 47 avenue Jean Jaurès 26200 Montélimar - Tél : 04.75.00.70.42
Immatriculée 829 125 723 RCS Romans
Carte professionnelle n° CPI 2602 2017 000 0180 766 délivrée par CCI de la Drôme.